

République Française Département de la Creuse Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest Envoyé en préfecture le 17/04/2019 Reçu en préfecture le 17/04/2019

ID: 023-200067189-20190408-20190412-DE

Affiché le

SLO

2019/04/12

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 08 avril 2019 - Délibération n° 2019/04/12

Objet: VOTE DES AFFECTATIONS DE RESULTATS 2018 DEFINITIVES DU BUDGET ANNEXE « SPANC »

L'an deux mille dix-neuf, le 08 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent sur la convocation en date du 04 avril 2019, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents: MM. PACAUD — JUILLET — CHAUSSECOURTE — SARTY — SIMON-CHAUTEMPS — MALPELET — JOUHAUD — CHAPUT — LALANDE — GIRON — DESLOGES - GAUCHI — CHAUSSADE — MARTINEZ — BUSSIERE — LUMY — PEROT — ROYERE — LAINE — GRENOUILLET — LAGRANGE — PAMIES — LABORDE — PATEYRON — GAUDY — COUSSEIROUX — TRUFFINET et Mmes LAURENT — SPRINGER — JOUANNETAUD — PIPER — LE LUYER — DESSEAUVE — DURANTON — JOUANNY — HYLAIRE — THOMAS — DUMEYNIE — BATTUT — POITOU — DEFEMME et LAPORTE.

<u>Etaient excusés</u>: MM. ESCOUBEYROU — RIGAUD — SIMONET — AUBERT — PARAYRE — DUGAY — TRUNDE — RABETEAU — GUILLAUMOT — SCAFONE — TOUZET — CALOMINE — DERIEUX — LEHERICY — GAILLARD — RICARD — DOUMY et Mmes CAPS — LAGRAVE — COLON — PATAUD et COMBEAU.

Pouvoirs:

- 1. M. RIGAUD donne pouvoir à M. JOUHAUD
- 2. Mme CAPS donne pouvoir à M. LALANDE
- 3. Mme LAGRAVE donne pouvoir à M. CHAPUT
- 4. M. TRUNDE donne pouvoir à Mme LAPORTE
- 5. M. RABETEAU donne pouvoir à Mme BATTUT
- 6. M. SCAFONE donne pouvoir à M. PEROT
- 7. M. DERIEUX donne pouvoir à M. GAUDY
- 8. M. LEHERICY donne pouvoir à M. SIMON-CHAUTEMPS
- 9. M. GAILLARD donne pouvoir à Mme DEFEMME

<u>Suppléances</u>: M. MALPELET remplace M. ESCOUBEYROU – Mme DESSEAUVE remplace Mme COLON – Mme DURANTON remplace M. SIMONET – Mme JOUANNY remplace M. PARAYRE – Mme THOMAS remplace M. DUGAY – Mme POITOU remplace M. TOUZET et M. TRUFFINET remplace Mme PATAUD.

Secrétaire de séance : Mme Delphine POITOU.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents			Votar	nts		
64	42	51					
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote		
50	_	1					

Affiché le

ID: 023-200067189-20190408-20190412-DE

Après avoir examiné et adopté le compte administratif 2018, les résultats se d

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de	Résultat propre à l'exercice 2018	127 777.65	108 004.67	- 19 772.98
fonctionnement	Résultat antérieur reporté (ligne			+ 19 772.98
, and the second	002 du BP 2018)			*
	Résultat à affecter			0.00
Section	Résultat propre à l'exercice 2018	2 868.00	5 036.00	+ 2 168.00
d'investissement	Résultat antérieur reporté (ligne			+ 5 465.14
	001 du BP 2018)			
	Solde global d'exécution			+ 7 633.14
Restes à réaliser	Investissement			0.00
au 31 décembre				
2018				
Résultats				+ 7 633.14
cumulés 2018 (y				
compris RAR)				
Reprise 2018	Prévision d'affectation en réserve			
	(compte 1068)			
	Report en recettes de			0.00
	fonctionnement			F

Au vu des résultats précités, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- → Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :
- 1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le BP 2018)

NEANT

- 2/ Affectation complémentaire « en réserves » (crédit du compte 1068 sur le BP 2018)
- 3/ reprise en section de fonctionnement au BP 2019 sur la ligne 002 recettes d'un excédent de fonctionnement reporté de 0.00 €
 - → Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'investissement comme suit :
- 1/ reprise en section d'investissement au BP 2019 sur la ligne 001 recettes solde d'exécution positif reporté de 7 633.14 €

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits, Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président, Sylvain GAUDY.